



MAIRIE DE CONDAMINE

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 OCTOBRE 2014

Légalement convoqué le 25 septembre 2014, le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 02 Octobre à 20h30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BRUYAS, Maire,

Nombre de membres		Etaient présents : MM.FAVRE R 1 ^{er} Adjoint – BOLLACHE JL 2 ^{ème} Adjoint - VAILLOUD D 3 ^{ème} Adjoint – GOURMAND S- MAGDELAINE G- MATHIEU M- MONNET D- QUINQUET A –SADA P – VANET S.
Afférents au Conseil municipal	Qui ont pris part aux délibérations	
11	11	

Après avoir procédé à l'appel nominal et avoir constaté que le quorum était atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30.

En application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales le secrétaire de séance est nommé en la personne de Monsieur MATHIEU Mickaël.

Monsieur le Maire demande au conseil de bien vouloir approuver le compte rendu de la réunion du 04 Septembre 2014.

Pour : 11	Abstention : 0	Contre : 0
-----------	----------------	------------

Monsieur le Maire propose de passer à l'ordre du jour et donne la parole à Monsieur Guy MAGDELAINE pour évoquer le sujet de la salle polyvalente « Espace Rencontres » communale.

Un règlement intérieur est établi. Il est approuvé par l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

2°) Point sur l'effectif « cantine » depuis la rentrée septembre 2014 :

L'effectif « explose ». Plus de 25 élèves souhaitent utiliser le service de la cantine basée à l'IME de Condamine. Les problèmes de fonctionnement du service cantine de l'IME et de sécurité sont constatés.

Il faut vite réagir et résoudre ce problème.

Monsieur le Maire rencontre le directeur de l'IME ce vendredi 03 octobre pour exposer les problèmes et trouver une solution.

Les membres du Conseil Municipal évoquent la possibilité d'utiliser la salle « Espace Rencontres » avec un système de portage de repas si l'IME est dans l'impossibilité de conserver nos élèves dans leurs locaux.

Dans ce cas, il sera nécessaire d'étudier les problèmes d'aménagement matériel de la salle (four, réfrigérateur, étuve), les problèmes de sécurité pour accéder à cette salle avec des enfants mineurs, et le problème d'embauche éventuel d'une personne supplémentaire pour assurer convenablement le service.

La commune de Chevillard dont quelques élèves fréquentent le service de la cantine est avertie de ce problème.

3°) Compte rendu de la commission d'appel d'offres pour la création du site Internet communal :

Deux entreprises ont été consultées pour cet appel d'offres. Elles ont répondu toutes les deux à cet appel. Le cahier des charges a été respecté par les deux entreprises et les prix sont quasi identiques.

3 mois sont nécessaires pour la mise en place du site dès transmission des éléments au prestataire qui sera retenu.

Monsieur Stéphane GOURMAND va analyser dans le détail les 2 propositions et la commission appel d'offres se réunira à nouveau pour donner le marché.

4°) Commission « cimetière » :

Les membres de la commission « cimetière » se sont réunis le 24 septembre à 19h30 en mairie de Condamine. Le règlement et le plan du cimetière ont été à l'ordre du jour de cette commission.

Après étude du plan dont dispose la commune, il resterait 6 à 8 places encore disponibles dans le cimetière.

Il est nécessaire désormais de faire parvenir un courrier de renouvellement ou non de concessions aux familles qui disposent de tombes dans le cimetière. L'envoi de ce courrier est programmé fin octobre ou début novembre de cette année.

Evocation par les membres de la commission de mettre en place un « jardin du souvenir » et un columbarium. Un chiffrage sera demandé à plusieurs prestataires de services.

Il est nécessaire de prévoir également une réfection de certains murs du cimetière. Un devis sera également demandé aux artisans locaux en matière de maçonnerie.

5°) Travaux sur lotissements privés :

- Lotissement de la Rochette : problème rencontré à la mise en place des réseaux. Les entreprises DUMAS, ERDF, SCI DU LAC et l'agence immobilière en charge de promouvoir la vente des terrains se sont réunies pour solutionner ce problème.
- La commune a procédé à la demande de la modification du règlement du lotissement afin qu'un transformateur ERDF soit installé.
- Tous les compteurs d'eau seront centralisés dans un compteur général qui sera installé à l'entrée du lotissement. Cette réglementation de compteur en limite de propriété s'appliquera également pour le lotissement de Monsieur BERARD Emile.

6°) Repas du C.C.A.S :

22 personnes sont recensées sur la commune de Chevillard. Elles viendront s'ajouter aux personnes qui participent au repas du C.C.A.S de la commune de Condamine.

Les présidents des 2 C.C.A.S vont se réunir afin de convenir d'une date. Madame Patricia SADA se charge de contacter Monsieur Olivier MATHIEU traiteur pour proposer un menu.

7°) Délibération de la C.C.I.D :

L'article 1650 du CGI prévoit l'institution dans chaque commune d'une commission communale des impôts directs (CCID).

La commission communale des impôts directs comprend sept membres titulaires et sept membres suppléants dont le maire ou l'adjoint délégué, Président.

Monsieur le Maire demande aux membres présents de dresser une liste avec une proposition de 12 membres titulaires et 12 membres suppléants, conformément à la demande de la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Ain.

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
Mr DUPORT Robert	Mr BERTRAND René
Mr FAVRE Daniel	Mme BESSON Colette née BALLAND
Mr FREMAUX Pierre	Mme DOY Marie Louise née DEGUERRY
Mme GOYFFON Chantal née FREMAUX	Mme LARCON Sylviane née FRACASSO
Mr LADAVA Jean	Mr LIOREY Luc
Mr NIOGRET Bruno	Mr MAGDELAINE Guy
Mr PERTREUX Alfred	Mr MANGIER Bernard
Mme POINT Pascale née TONNELIER	Mr MANGIER Jean
Mr RANCHE Jacky	Mme SEVE Thérèse née MINELLO
Mr SEVE Marcel	Mr SEVE Xavier
Mr VAILLOUD Hubert	Mr VAILLOUD Luc
Mme VAILLOUX Monique née GRECARD	Mr VELAS Roger

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE de proposer à la commission communale des impôts directs (CCID) la liste de commissaires titulaires et commissaires suppléants pour la commune de Condamine.

8°) Travaux d'entretien des chemins communaux :

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents le dossier des travaux d'entretien des chemins vicinaux, communaux prévus au budget 2014.

Une remise en état du chemin de « Drèchet » et du chemin du « Fontanelle » est prévue avec la mise en place de matériaux 0/40 stérile sur 10 cm moyen et compactage.

La réactualisation du devis qui nous a été transmis fin 2013 est nécessaire avant d'engager les travaux.

9°) Commission travaux « création d'un bâtiment communal »

La commission des travaux « création d'un bâtiment communal » s'est réunie pour avancer sur le projet de la construction d'un bâtiment communal qui sera utilisé par le personnel communal et susceptible de garer le véhicule de la compagnie des sapeurs pompiers Chevillard/Condamine.

Une réflexion a été engagée pour connaître quel type de bâtiment sera le mieux adapté pour les utilisations à venir, le lieu de la construction et le coût.

10°) Points divers :

*Le tracteur communal a été livré et l'employé communal l'utilise déjà.

*Le petit véhicule utilitaire commandé arrivera dans les prochains jours.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.

Fait à Condamine le 20 Octobre 2014

Affiché le 20 Octobre 2014

En exécution de l'article L2121-25 du Code Général
Des Collectivités Territoriales

Le Maire
Gérard BRUYAS